

AVIS DE CREATION

DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE SERRIERA ET COMMUNE D'OTA

Etude de Maître Dominique ALEXANDRE, Notaire à VICO (2A),

Suivant acte reçu par Maître Dominique ALEXANDRE, Notaire à VICO (2A), le 6 août 2025, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

1°/- Madame Marie Lucie **LECA**, épouse de Monsieur Jean-Paul, Jacques **LECA**, demeurant à SERRIERA (20147).
Née à SERRIERA (20147) le 20 novembre 1949.

2°/- Madame Marie, Thérèse, Noëlle **LECA**, épouse de Monsieur Marc, François **LUCCIONI**, demeurant à SERRIERA (20147).
Née à SERRIERA (20147) le 15 janvier 1951.

3°/- Monsieur Barthélemy **LECA**, demeurant à SERRIERA (20147).
Né à SERRIERA (20147) le 2 janvier 1953.

4°/- Mademoiselle Laetitia, Lucie, Marina **LECA**, demeurant à AJACCIO (20000) 14 cours Grandval.
Née à AJACCIO (20000) le 21 février 1987.

5°/- Monsieur Antoine-David, Olivier **LECA**, Gérant de société, demeurant à APPIETTO (20167) Lieudit "Vangone".
Né à NICE (06000) le 12 janvier 1967

DESIGNATION

Article un

Sur le territoire de la commune de SERRIERA (CORSE-DU-SUD) 20147 Lieudit "Pitirossu".

Une parcelle de terre figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	218	PITIROSSU	00 ha 30 a 40 ca

Tel que le BIEN existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Article deux

Sur le territoire de la commune de SERRIERA (CORSE-DU-SUD) 20147 Lieudit "Capo d'Orca".

Une parcelle de terre figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	322	CAPO D'ORCA	04 ha 53 a 24 ca

Tel que le BIEN existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Article trois

Sur le territoire de la commune de SERRIERA (CORSE-DU-SUD) 20147,
Une maison d'habitation élevée sur trois étages
Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	542	SERRIERA	00 ha 00 a 94 ca

Article quatre

La moitié (1/2) indivis du bien ci-après désigné :

Sur le territoire de la commune d'OTA (CORSE-DU-SUD) 20150, Lieudit
"Pietra al Salaro".

Une parcelle de terre figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
C	479	PIETRA AL SALARO	00 ha 94 a 00 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyée à l'adresse mail
suivante : alexandre.vico@20012.notaires.fr

**Pour avis
Maître Dominique ALEXANDRE
Notaire Associé.**